

## 1. OBJET

Les présentes conditions générales d'inscription (ci-après les « Conditions ») définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de l'inscription au sein des programmes de formations courtes, longues et certifiantes (ci-après la/les « Formation(s) ») proposées par l'École de Management Appliqué (EMA).

Ces programmes sont listés sur le site internet de l'École de Management Appliqué ([www.ema.education](http://www.ema.education)).

**Les présentes Conditions Générales d'Inscription s'appliquent à :**

- L'École de Management Appliqué (EMA), établissement d'enseignement supérieur privé

et

- Au client et/ou l'apprenant d'une Formation proposée par l'EMA, (ci-après « Client et/ou Apprenant »)

## 2. DEFINITIONS

### **Client :**

la personne physique ou morale qui prend en charge le paiement de la formation, que ce soit pour le compte de l'Apprenant ou par l'Apprenant lui-même.

### **Apprenant :**

la personne participant à la Formation.

## 3. PERIMETRE D'APPLICATION

L'inscription à une Formation implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions et des documents contractuels associés (dossier de candidature, bulletin d'inscription, contrat ou convention de formation).

Si l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions devait être déclarée nulle, invalide ou inexécutable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur et seront interprétées conformément à l'intention originale des parties.

L'École de Management Appliqué se réserve le droit de modifier les présentes Conditions à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables au Client et à l'Apprenant seront celles en vigueur à la date d'inscription de l'Apprenant au sein de la Formation.

## 4. INSCRIPTION

Toute candidature à une Formation doit être réalisée via le formulaire dédié et reçue par l'EMA au plus tard deux (2) jours ouvrés avant le début de la Formation.

Le dossier de candidature ou le bulletin d'inscription doit être transmis à l'École de Management Appliqué soit par courrier à l'adresse indiquée dans le descriptif de la Formation concernée se trouvant sur le site internet de l'École de Management Appliqué ([www.ema.education](http://www.ema.education)), soit par mail à l'adresse suivante : [contact@ema.education](mailto:contact@ema.education)

L'inscription à une Formation, que ce soit via un dossier de candidature ou via un bulletin d'inscription, est soumise à l'appréciation discrétionnaire de l'École de Management Appliqué.

En tout état de cause, l'inscription sera réalisée sous réserve de places disponibles au sein de la Formation souhaitée.

Chaque candidat (ou futur Apprenant) sera informé par courriel, à l'adresse indiquée dans son dossier de candidature ou son bulletin

d'inscription, de la suite donnée à sa candidature par l'École de Management Appliqué.

Parallèlement, le contrat ou la convention de formation, signé(e) par l'École de Management Appliqué, sera transmis(e) par voie postale à l'adresse renseignée à cet effet dans le dossier de candidature ou le bulletin d'inscription.

Le courrier/courriel de confirmation adressé par l'École de Management Appliqué vaut uniquement information de l'acceptation de la candidature et ne vaut pas inscription définitive.

Il relève de la seule responsabilité de chaque candidat (ou futur Apprenant) de renseigner une adresse électronique et postale valide et de vérifier régulièrement le contenu de sa boîte mail et de sa boîte aux lettres.

Dès réception du contrat ou de la convention de formation, le candidat accepté par l'EMA s'engage à les signer et à en renvoyer un exemplaire à l'École de Management Appliqué à l'adresse indiquée dans le courrier ou le courriel de confirmation.

Ces exemplaires doivent impérativement être réceptionnés par l'École de Management Appliqué au plus tard la veille du premier jour de la Formation concernée.

L'inscription à une Formation n'est considérée comme définitive qu'à compter de la signature du contrat ou de la convention de formation par les deux parties.

Sous réserve de la conclusion et des dispositions du contrat ou de la convention de Formation, un Apprenant est considéré comme étant définitivement inscrit au sein de la Formation concernée dans les conditions définies ci-dessus, sauf en cas de rétractation

ou d'annulation de la Formation suivant les modalités de l'article 7 des présentes Conditions.

## 5. CONDITIONS FINANCIERES

Les paiements se font par carte bancaire ou par virement bancaire. Les coordonnées bancaires de l'École de Management Appliqué figurent dans chaque dossier de candidature ou dans le bulletin d'inscription.

Lors de l'inscription, le Client devra verser un acompte correspondant à 30% des frais de formation, puis 100% des frais d'inscription sont dus un mois avant la date de début de formation, sauf pour les programmes courts financés par une personne morale pour lesquels le paiement intégral des frais de formation est dû au moment de l'inscription.

Tout au long de la formation, 50% des frais de formation sont dus un mois avant le début de la nouvelle année de formation, les 50% restants sont dus un mois avant le début du deuxième semestre de formation.

Pour les programmes courts et exécutifs financés par l'Apprenant à titre personnel, le solde des frais de formation sera versé suivant les modalités prévues au contrat ou de la convention de formation conclu(e) avec l'École de Management Appliqué.

Les prix sont indiqués en Euros, étant précisé que l'École de Management Appliqué n'est pas soumise à la TVA pour les frais de formation conformément à l'article 261 4. 4° du Code Général des Impôts.

Un reçu de paiement pourra être fourni par l'École de Management Appliqué, sur demande expresse.

## 6. REPORT OU ANNULATION D'UNE FORMATION PAR EMA

Si le nombre d'inscrits à une Formation est insuffisant, l'École de Management Appliqué se réserve le droit de reporter ou d'annuler la Formation, au plus tard une semaine (7 jours) avant le début.

Dans ce cas, le Client pourra soit demander à être remboursé du montant de l'acompte, soit reporter l'acompte pour une session de Formation ultérieure.

En cas de demande de remboursement, l'acompte sera reversé au client sous quarante-cinq (45) jours après la réception des coordonnées bancaires du Client par l'École de Management Appliqué.

La participation de l'Apprenant à la Formation dépend des places disponibles. Si EMA refuse l'accès à un Apprenant pour toute autre raison légitime, le Client sera remboursé intégralement.

## 7. RÉTRACTATION ET ANNULATION

### 7.1 Rétractation

Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, tout Apprenant finançant sa formation à titre personnel dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la signature du contrat ou de la convention pour exercer son droit de rétractation.

Ce droit peut être exercé par tout moyen écrit.

En cas de rétractation dans ce délai, l'Apprenant sera remboursé de toute somme préalablement versée à l'EMA.

Lorsque la Formation commence avant la fin du délai légal de rétractation, l'Apprenant reconnaît demander le début immédiat de la prestation et renoncer à son droit de rétractation.

Pour les formations longues, si l'Apprenant a candidaté plus de trois mois avant le début de la Formation et qu'un refus de visa dûment justifié est produit, l'acompte pourra être remboursé sur présentation des justificatifs officiels.

### 7.2 Annulation

Après expiration du délai de rétractation :

#### Clients entreprises

Pour les Clients entreprises ayant réglé intégralement les frais de formation à l'inscription, aucun remboursement ne pourra être effectué.

#### Apprenants finançant leur Formation à titre personnel

- Annulation trente-et-un (31) jours ou plus avant le début de la Formation : aucune somme ne sera due.
- Annulation entre trente (30) et quinze (15) jours avant le début de la Formation : 50 % des frais de formation seront dus.
- Annulation quatorze (14) jours ou moins avant le début de la Formation : l'intégralité des frais sera due.

Les sommes versées pourront être reportées sur une autre Formation dispensée par l'EMA dans un délai de douze (12) mois.

### 7.3 Refus de visa étudiant

Dans l'hypothèse d'un refus de visa et pour pouvoir prétendre à un report, l'Apprenant est invité à déposer sa demande de visa auprès des autorités compétentes au moins 3 mois avant la date de démarrage de la Formation choisie.

Sous réserve d'avoir suivi cette recommandation précédente, l'Apprenant pourra solliciter un report ou une annulation. Cette demande devra être adressée par e-mail, en précisant l'ensemble des démarches qui ont été réalisées intégralement et dans les délais impartis par les organismes validateurs.

À cet égard, l'Apprenant devra impérativement fournir les justificatifs suivants :

- Preuve de dépôt de la demande d'ouverture de dossier sur le site « Etudes en France » de Campus France
- Preuve de dépôt de la demande de visa à l'ambassade mentionnant la date de dépôt
- Courrier de refus de visa précisant le motif du refus.

EMA statuera au cas par cas sur la demande, en privilégiant le report sur une prochaine session.

## 7.4 Modalités

Toute demande de retrait ou d'annulation doit être adressée à : **contact@ema.education**

La demande devra être accompagnée d'un relevé d'identité bancaire si un remboursement est demandé. Les remboursements seront effectués dans un délai maximal de quarante-cinq (45) jours ouvrés.

## 8. FORCE MAJEURE

L'École de Management Appliqué ne pourra être tenue responsable d'un manquement résultant d'un cas de force majeure au sens du droit français.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure :

- catastrophes naturelles ;
- pandémies ;
- décisions administratives ;
- événements indépendants de la volonté de l'EMA empêchant la tenue de la Formation.

Dans ce cas, l'EMA pourra reporter ou annuler la Formation concernée.

## 9. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées sont utilisées par EMA pour :

- l'inscription et l'organisation des Formations ;
- la gestion administrative et académique ;
- l'organisation du logement et de la restauration si applicable.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés et au RGPD, le Client et l'Apprenant disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles.

Ces droits peuvent être exercés à l'adresse suivante : **ddpo@ema.education**

L'École de Management Appliqué s'engage à ne pas transmettre ces données à des tiers, sauf aux prestataires ou organismes strictement nécessaires à la gestion administrative, pédagogique ou légale des Formations.

## 10. RÈGLEMENT DES LITIGES

Les présentes Conditions Générales d'Inscription sont régies par le droit français.

Les parties s'efforceront de résoudre tout différend à l'amiable dans un délai de trente (30) jours.

À défaut d'accord, le litige sera porté devant les juridictions françaises compétentes.